

START-UP // Soutenir financièrement une jeune société en phase d'amorçage, participer à une aventure humaine et entrepreneuriale, croire en un projet et favoriser son développement... tel est le credo des business angels.

Devenir business angel

Connus également sous le nom d'« investisseurs providentiels », ces hommes et femmes souvent réunis en réseau consacrent volontairement une part de leur patrimoine personnel au capital d'entreprises innovantes. Avec, au fond d'eux, l'espoir de voir ces start-up décoller, leur permettant du même coup de réaliser une belle opération financière. « Nous faisons bien sûr tout pour avoir le meilleur retour sur investissement possible, mais ce n'est pas là notre motivation première. Pour devenir business angel, il faut avant tout avoir une passion pour l'entrepreneuriat, et surtout l'envie de faire avancer des technologies qui construiront le monde ou la santé de demain », reconnaît Alain Pujol, membre du bureau d'Angels Santé, réseau spécialisé dédié aux sciences de la vie et aux nouvelles technologies appliquées à la santé.

Investir du temps

Car, en plus de leur argent, c'est également du temps que ces particuliers mettent à disposition des entrepreneurs à qui ils apportent leur confiance. « Nous leur offrons notre expérience, les aidons à prendre du recul et à se poser les bonnes questions à l'occasion des comités stratégiques auxquels nous prenons part et nous leur ouvrons nos propres réseaux relationnels et professionnels », explique Florence

Il a dit



« Pour devenir business angel, il faut avant tout avoir une passion pour l'entrepreneuriat, et surtout l'envie de faire avancer des technologies qui construiront le monde ou la santé de demain. »

ALAIN PUJOL
Membre du bureau d'Angels Santé
Photo Angels Santé

Le choix du réseau

Personnalité de l'équipe dirigeante, caractère innovant du projet, débouchés du marché... Autant de critères à prendre en compte pour choisir d'apporter son soutien financier à une jeune entreprise.

Pour un business angel, bien sélectionner l'entreprise à laquelle il souhaite apporter ses fonds est primordial. Cela commence souvent par choisir le ou les réseaux où devenir membre car de cette décision découlent les demandes de financement d'entreprises auxquelles il aura accès. « Tous les réseaux sont différents par nature », confirme Tanguy de La Fouchardière. « Quand certains se concentrent sur une région spécifique, d'autres sont spécialisés sur un secteur d'activité en particulier comme la santé ou le monde maritime par exemple, ou encore sont réservés aux anciens élèves de grandes écoles comme Polytechnique. »

Cette première démarche faite, reste à faire le tri parmi les différents projets présentés. Si quelques

À RETENIR

- Investissement : à partir de 10.000 euros
- Niveau de risque : Très élevé

Richardson, coprésidente du réseau Femmes Business Angels, premier réseau féminin de business angels en Europe. Et ce, « sans jamais pour autant prendre la main sur la société », assure-t-elle.

Certes valorisante pour ces investisseurs qui trouvent non seulement un moyen d'accompagner des entreprises en devenir, mais également de diversifier leur stratégie patrimoniale, l'aventure n'est cependant pas exempte de risques. Lesquels se révèlent d'autant plus élevés que les tickets d'investissement varient entre 10.000 et 200.000 euros. « Nous intervenons au démarrage de la société au moment où ses premiers besoins de financement sont importants et où il n'existe pas encore une vraie visibilité sur son développement », souligne Alain Pujol. D'où des gains aléatoires, voire rarement au rendez-vous. « Sauf à tomber sur une véritable pépite, il n'y a aucune assurance de rendement. De manière générale, sur 100 sociétés soutenues, de 20 à 25 ne survivent pas aux cinq premières années, entre 65 et 70 vivent et de 10 à 15 permettent des sorties honorables en multipliant par deux, ou parfois par 20, la mise de fonds initiale », indique Tanguy de La Fouchardière, président de France Angels, fédération française qui regroupe 75 réseaux de business angels représentant environ 5.000 investisseurs privés actifs.

Faible incitation fiscale

Autre point noir de cet investissement : son illiquidité. « Il n'existe en effet pas de marché secondaire qui puisse permettre de vendre ses parts ou ses actions à tout moment. Pour récupérer son argent, il faut donc attendre une fenêtre de sortie, avec par exemple l'entrée d'un nouvel investisseur, la cession de la société, voire une entrée en Bourse, selon un timing que nous ne maîtrisons pas », prévient Florence Richardson.

Et inutile aujourd'hui d'espérer un coup de pouce fiscal pour limiter cette prise de risque. Motif ? Avec la

transformation de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) en impôt sur la fortune immobilière (IFI), la déduction fiscale au titre de l'ISF-PME dont bénéficiaient jusque-là les business angels a bel et bien disparu. « Si, il y a quelques mois encore, ce dispositif pouvait constituer un amortisseur aux différents risques liés à ce type d'investissement, c'est terminé », note Florence Richardson. Il faut désormais oublier l'idée que celui-ci puisse être réalisé dans un souci d'optimisation fiscale. »

Maigre consolation, la réduction à l'impôt sur le revenu accordée sous condition au titre de la souscription en numéraire au capital de petites et moyennes entreprises non cotées est pour sa part maintenue. Mieux, elle a été relevée exceptionnellement en 2018, passant de 18 % du montant annuel des sommes engagées à 25 %. Mais le relèvement effectif de ce taux était subor-

onné à la publication d'un décret lié à la nécessité de notifier cette mesure à la Commission européenne... Qui n'a toujours pas été publié. Il est donc possible que les investisseurs de 2018 doivent se contenter d'un taux de 18 %. Un amendement au projet de loi de finances pour 2019, qui décale d'un an cette majoration à 25 % du dispositif Madelin, a été adopté en commission des Finances et sera présenté en séance à l'Assemblée.

Enfin, met en garde Tanguy de La Fouchardière, « cet avantage entre dans le calcul du plafonnement des niches fiscales qui fixe à 10.000 euros par an le seuil maximal de déductions et de crédit d'impôts autorisés pour un même foyer fiscal. Ce qui réduit donc par extension l'effet incitatif de ce geste de Bercy censé paradoxalement encourager ce type d'investissement dans l'économie réelle ».

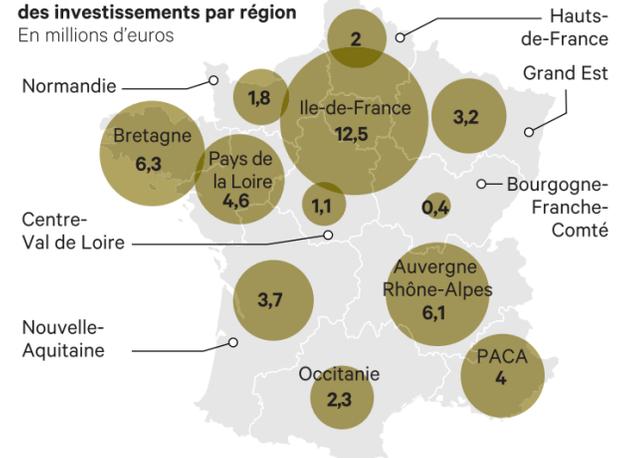
— Anne-Lise Defrance

48 millions d'euros investis par les business angels en 2017 pour un effet de levier de 2,8

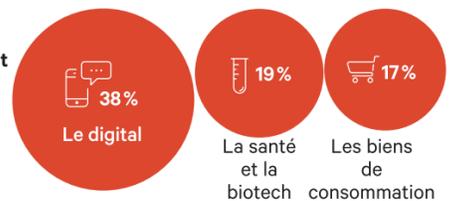
En 2017, 509 opérations de financement ont été menées par les business angels. Depuis 2001, plus de 3.500 entreprises ont ainsi été financées et accompagnées. Cela a permis la création ou le maintien de plus de 20.000 emplois.

La répartition des investissements par région

En millions d'euros



Les principaux secteurs d'investissement en 2018



LES ÉCHOS // SOURCE : FRANCE ANGELS

UNIQUE
comme votre vision d'entreprendre.

IMAGINONS L'AVENIR

Neufilize OBC
ABN AMRO